

ORDONNANCE COLLECTIVE N° 17	ADMINISTRATION D'OXYGÈNE EN URGENCE
Référence à un protocole : oui <input type="checkbox"/> non <input checked="" type="checkbox"/> Titre :	Date de mise en vigueur : Juin 2008 Date de révision :
PROFESSIONNELS HABILITÉS À EXÉCUTER L'ORDONNANCE ET SECTEUR(S) D'ACTIVITÉ(S) VISÉ(S) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toutes les infirmières exerçant au Centre hospitalier Robert-Giffard. 	
GROUPE DE PERSONNES VISÉES OU SITUATION CLINIQUE VISÉE : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Toute personne présentant les signes et symptômes d'insuffisance respiratoire aiguë. 	
ACTIVITÉS RÉSERVÉES : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique. ▪ Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, incluant le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier. ▪ Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques selon une ordonnance. 	

**INDICATION / CONDITION
D'INITIATION :**

- Lors de la présence des signes et symptômes suivants :
 - dyspnée importante
 - cyanose
 - hypoxémie
 - sensation d'étouffement
 - altération de l'état de conscience
 - hypotension subite ou nouvelle

INTENTION THÉRAPEUTIQUE :

- Stabiliser les fonctions respiratoires et circulatoires
- Prévenir les complications de l'hypoxémie.

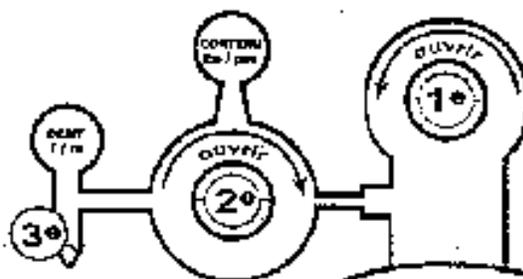
CONTRE-INDICATION :

- Aucune.

LIMITE/RÉFÉRENCE AU MÉDECIN :

- Référer immédiatement au médecin.

CONSIGNES D'UTILISATION



CONCENTRATION APPROXIMATIVE D'OXYGÈNE

CANULE NASALE (jamais > 4 l/m)

1 l/m = 26 % 2 l/m = 28 %
3 l/m = 30 % 4 l/m = 32 %

MASQUE SIMPLE (jamais < 5 l/m)

5 l/m = 35 % 6 l/m = 38 %
7 l/m = 41 % 8 l/m = 44 %
9 l/m = 47 % 10 l/m = 50 %

- Durée d'un petit cylindre à 10 l/m = 60 minutes
- **AVIS** : ne jamais laisser un patient sous oxygénothérapie d'urgence sans une surveillance clinique respiratoire immédiate.

Note : l'administration d'oxygène se fait sous ordonnance médicale par le personnel autorisé seulement.

1° Ouvrez la valve du cylindre en tournant vers la gauche (dans le sens contraire des aiguilles d'une montre).

2° Ajustez le débit en tournant vers la droite (dans le sens des aiguilles d'une montre) jusqu'au débit prescrit.

3° Installez le dispositif d'administration de l'oxygène au patient.

Note : procédez dans le même ordre pour la fermeture du cylindre.

RÉSERVE DE PRESSION
MINIMALE EN lba / po²
Oxygène 100
Petit cylindre 1 000